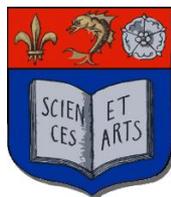


Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N° 2 / Février 2020

Éditorial du Président

Mes chers collègues,

Alors que je prends mes fonctions de Président de l'Académie Delphinale, je tiens à rendre hommage au Président Jacques Boucharlat, qui durant deux ans a présidé notre Compagnie avec beaucoup de dignité, d'affabilité, et un sens de l'humour qui fait du bien.

Je remercie également M. Pierre Dell'Accio pour son travail de vice-président durant ces deux mêmes années. Il cède la place au professeur Alain Franco, avec qui j'aurai grand plaisir à travailler sur les nombreux chantiers qui nous attendent.

Soucieuse de préserver, de valoriser et de transmettre les patrimoines historique, scientifique et artistique du Dauphiné, aussi bien sous leur forme matérielle qu'immatérielle, notre Compagnie doit également renforcer son ouverture vers les réalités actuelles et l'avenir de nos territoires.

Nous allons donc poursuivre nos travaux dans les mois à venir, avec je l'espère des initiatives nouvelles qui viseront à renforcer le dynamisme et l'attractivité de notre Compagnie, et dans la perspective de son 250^e anniversaire en 2022.

Nous chercherons, comme nous y invitent nos traditions les plus anciennes, à allier le souci d'excellence et l'inventivité, le sérieux et l'ambiance cordiale, au service des sciences, des lettres, des arts et du patrimoine dauphinois.

Le Président, Gilles-Marie MOREAU

Prochaines séances académiques

Les séances se tiennent un samedi par mois à 14h30, dans l'amphithéâtre des Archives départementales de l'Isère (sauf exception signalée), 2 rue Auguste-Prudhomme, 38000 Grenoble. Elles sont accessibles à toutes et tous.



**15 février
2020**

- « L'ordre du Temple solaire et le goût de l'irrationnel » (J. Boucharlat)
- « Les carrières de pierre du nord-Isère » (B. François)



**28 mars
2020**

- « Jean-Antoine Fraisse, peintre grenoblois du XVIIIe siècle et le mouvement de la Chinoiserie » (Mme Besse)
- « Histoire de deux cultures industrielles en Isère : le chanvre et le tissage, le mûrier et la sériciculture » (R. Mache)

Futurs membres associés

Ont été présentés à la qualité de membres associés :

Mme Colette Allibert (23 avenue Marcelin-Berthelot, 38100 Grenoble), par Mme Claire Schlenker, Mme Nicole Vatin-Pérignon et M. Yves Jocteur-Montrozier.

M. Michel Belakhovsky (33 rue Nicolas-Chorier, 38000 Grenoble), par MM. Pierre Bintz, Bernard Pouyet et Pierre Dell'Accio.

Mme Paule Branchet-Allinieu (Le Castel, 150 avenue Jean-Jaurès, 38320 Eybens), par MM. Claude Racinet, Alain Franco et Yves Armand.

M. Patrick Mendelsohn (16 rue Menon, 38000 Grenoble), par MM. Daniel Bloch, Bernard Pouyet et Yves Armand.

M. René-Charles Perrot (1 route de Chartreuse, 38700 La Tronche), par MM. Pierre Dell'Accio, Michel Bolla et Yves Armand.

M. Jean-Marie Peyrin-Riboulet (390 avenue du Père Tasse, 38410 Chamrousse), par M. Claude Racinet, Mme Annick Auzimour et M. Yves Armand.

M. Dominique Vidal (1623 route de Meylan, 38330 Biviers), par MM. Pierre Dell'Accio, Régis Mache et Raymond Joffre.

M. François de Saint-Victor (5 rue Barnaire, 26400 Allex), par Maître Dominique Fleuriot, M. Gilles-Marie Moreau et Mme Nicole Vatin-Pérignon.

Mme Michelle Tourneur (5 avenue de Claix, 38180 Seyssins), par Maître Dominique Fleuriot, M. Gilles-Marie Moreau et Mme Nicole Vatin-Pérignon.

M. Gilles Rey (955 chemin de Chartreuse, 38330 Saint-Ismier), par MM. Pierre Dell'Accio, Bernard François et Alain Robert.

Mme Catherine Witomski (15 hameau du Goutey, 38700 Corenc), par MM. Alain Franco, Pierre Burguburu et Yves Armand.

Cotisations 2020

Il est rappelé que les membres titulaires, les membres associés, et les abonnés au Bulletin, sont priés de régler leur cotisation au cours du premier trimestre de l'année (voir les modalités de règlement à la fin de cette lettre).

Assemblée générale du 25 janvier 2020

Élections à la Présidence et à la Vice-présidence : à l'issue du vote, M. Gilles-Marie MOREAU est élu Président de l'Académie Delphinale. M. Alain FRANCO est élu Vice-président.

Conseil d'administration : M. Bernard FRANÇOIS est reconduit pour un mandat, administrateur de l'Académie Delphinale.

Un compte-rendu détaillé de cette Assemblée générale sera publié dans un prochain Bulletin.

Réunions statutaires de l'Académie

Les membres du **Bureau** se réuniront le samedi 15 février 2020 à 10 heures, aux Archives départementales de l'Isère, et le lundi 2 mars à 17h30, à l'hôtel de Belmont.

Les membres du Bureau recevront une convocation portant ordre du jour.

Site Internet

Le site Internet de l'Académie a récemment fait peau neuve. Il contient de nombreuses informations sur les activités et sur l'histoire de l'Académie et du Dauphiné, et sera encore enrichi en 2020, avec en particulier le projet de mettre en ligne les bulletins depuis 1846. Nous vous invitons à le consulter et à le faire connaître : www.academiedelphinale.com.

Conférences des sociétés amies

Dessine-moi un arbre... des arbres et des hommes, par Dominique Voisenon. Conférence organisée par la Société des Écrivains dauphinois, aux Archives départementales de l'Isère, vendredi 20 mars 2020 à 16h30.

Calixte II (v. 1060 – 1124), « le Père de la paix », par Gilles-Marie Moreau. Conférence organisée conjointement par l'association des Amis des Musées de la Civilisation Gallo-Romaine (GAROM) et les Amis de Vienne, au Musée de Saint-Romain-en-Gal, samedi 14 mars 2020 à 15h30.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

Le Secrétaire perpétuel se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

Cotisations

Montant des cotisations 2020 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros.
- Abonnement au bulletin : 65 euros.

Il est vivement recommandé de régler la cotisation annuelle au cours du 1^{er} trimestre de l'année pour éviter la lettre de rappel et l'interruption du Bulletin.

Règlement :

- Soit par chèque libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Pierre Burguburu, 2 avenue Jean-Perrot, 38100 Grenoble.
- Soit par virement sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2020.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : M. Yves Armand, secrétaire perpétuel.

Composition et mise en page : M. Gilles-Marie Moreau.

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'Académie Delphinale respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Contact :

Académie Delphinale

Archives départementales de l'Isère

2 rue Auguste-Prudhomme

38 000 Grenoble.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

Secrétariat :

Mme de Rosa, 06 10 92 98 59.

evelynederosa@free.fr

